



LABORATOIRES LPS
SIMDUT
SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES
UTILISÉES AU TRAVAIL

Section 1 – Identification et usage du produit

Nom du fabricant : Laboratoires LPS	Identificateur du produit : Dégraissant citronné LPS
Adresse : 4647 Hugh Howell Road	Usage du produit : Nettoyant/dégraissant
Ville, Province : Tucker, GA, USA 30085-5052	Numéros de pièce : C05020, C05001, C050055, C05055
Numéro de téléphone : 770 243-8800	Conditionnement : Aérosol (425 grammes); contenants de 3,78, 18,93 et 208 litres
Numéro de téléphone d'urgence : 1 613 996-6666 CANUTEC	Classification SIMDUT : Aérosol : Catégorie A, Catégorie B Division 5, Catégorie D Division 2B En gros : Catégorie B Division 3, Catégorie D Division 2B

Section 2 – Matières dangereuses

Ingrédients	N^{os} de CAS	% M/M	CL 50	DL 50	TLV
Distillat du pétrole	8052-41-3	30-50	n.d.	n.d.	100 ppm
d-limonène	5989-27-5	30-50	n.d.	>5 g/kg*	n.d.
Dioxyde de carbone de propulsion (Aérosol seulement)	124-38-9	2-3	n.d.	n.d.	5 000 ppm

*toxicité orale aiguë, rat

Section 3 – Caractéristiques physico-chimiques

Point d'ébullition (°C) :	Environ 157 °C	Densité (H₂O = 1) :	0,813
Tension de vapeur (mmHg) @ 37,7 °C :	<5	Vitesse d'évaporation (acétate de n-butyle = 1) :	0,15
Densité de vapeur (Air = 1) :	4,8-5,3	Point de congélation (°C) :	s.o.
Coefficient de distribution eau/huile :	inférieur à 1	pH :	s.o.
État :	Liquide dilué	Solubilité dans l'eau (% en poids) :	inférieure à 0,1
Odeur/couleur :	Claire, liquide incolore à faible odeur citronnée	Volatilité par volume (%) :	100
Seuil olfactif (ppm) :	n.d.		

Section 4 – Risque d'incendie et d'explosion

Inflammabilité : Oui X Non Le produit s'enflammera s'il est chauffé au-delà de son point d'éclair et s'il est exposé à une flamme nue.

Point d'éclair (méthode utilisée) : 41 °C Tagliabue en vase clos **Limites d'inflammabilité (du diluant) :** LIE 0,7 % LES 6,0 %

Température d'auto-inflammation : n.d.

Produits d'extinction : Mousse, poudre extinctrice ou dioxyde carbone. Ne pas utiliser de jet d'eau direct.

Produits de combustion dangereux : Dioxyde de carbone et oxyde de carbone

Sensibilité au choc : Aucune

Sensibilité à la décharge statique : Aucune

Risques particuliers (y compris les données sur les risques d'explosion) : Une chaleur excessive causée par un incendie fera éclater l'aérosol.

n.d. = non disponible
s.o. = sans objet

Section 5 – Données relatives à la réactivité

Stabilité : Stable

Conditions à éviter : Éviter les étincelles et les flammes nues.

Incompatibilité (substances à éviter) : Oxydants puissants

Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique peut produire de l'oxyde de carbone.

Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas.

Réactivité et conditions de réactivité : Aucune réactivité/condition de réactivité connue à ce jour

Section 6 – Propriétés toxicologiques

Mode(s) de pénétration primaire(s) : Inhalation, yeux

Limites d'exposition : Non établies

Effets graves résultant d'une surexposition :

Inhalation : Maux de tête, étourdissements, nausées et effets anesthésiques

Yeux : Irritation

Peau : Le contact prolongé ou répété peut entraîner l'assèchement et la délipidation de la peau.

Ingestion : Faible toxicité orale; toutefois, une faible quantité du produit aspirée dans les poumons pendant l'ingestion peut causer de graves lésions pulmonaires.

Effets chroniques causés par l'exposition : Le contact répété ou prolongé de la peau avec le d-limonène peut causer une réaction allergique (rougeurs, gonflement, démangeaisons).

Action carcinogène : Aucune action connue à ce jour

État pathologique aggravé par l'exposition : Des troubles oculaires, cutanés ou respiratoires préexistants peuvent s'aggraver.

Autres propriétés toxicologiques (y compris la toxicité pour la reproduction, les effets synergiques, la sensibilisation, les effets tératogènes et mutagènes) : Aucune propriété connue à ce jour.

Section 7 – Mesures de prévention

Mains : Porter des gants résistants aux solvants (nitrite, néoprène) lors de la manipulation du liquide.

Yeux : Porter un écran facial ou des lunettes protectrices lorsque le liquide est vaporisé ou en cas d'éclaboussures.

Respiratoire : Aucune mesure nécessaire si une ventilation adéquate est maintenue. En ce qui concerne les endroits clos, utiliser un appareil de protection respiratoire anti-vapeurs organiques ou un appareil respiratoire autonome.

Mesures d'ingénierie : Une ventilation locale est habituellement suffisante; toutefois, une ventilation mécanique doit être utilisée si le produit est vaporisé dans un endroit clos. La concentration de vapeurs doit être minimisée le plus possible.

Procédures à adopter en cas de fuite ou de déversement accidentel : Aérer la salle en ouvrant portes et fenêtres.

Éloigner toute source d'ignition. Enlever le contenant qui fuit et transférer le liquide qui reste dans un autre récipient. En cas de déversement majeur, éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou un courant d'eau en endiguant ou retenant le liquide. Utiliser un équipement de protection adéquat, éponger avec un balai à laver ou au moyen de substances absorbantes telles que du sable ou de la terre argileuse.

Mise au rebut : Mettre au rebut conformément aux règlements municipaux, provinciaux ou fédéraux en vigueur en matière de distillats du pétrole. Ne pas incinérer les aérosols. Ne pas jeter dans les égouts.

Méthodes de manutention et de stockage : Conserver les aérosols à une température se situant entre 0 °C et 50 °C.

Ranger à l'abri de toute source d'ignition et éviter d'inhaler les vapeurs. Se laver les mains après usage ou avant une pause, un repas ainsi qu'à la fin des périodes de travail. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau.

Marquage HMIS : Santé : 1 Incendie : 2 Réactivité : 0 Protection personnelle : B
Marquage NFPA : Santé : 1 Incendie : 2 Réactivité : 0

Section 8 – Mesures de premiers soins

Mesures d'urgence et de premiers soins :

Inhalation : Sortir à l'air frais et contacter un médecin. Donner de l'oxygène en cas de difficulté à respirer.

Yeux : Se rincer les yeux avec beaucoup d'eau, contacter un médecin.

Peau : Laver avec de l'eau savonneuse; appliquer une crème pour la peau médicamenteuse.

Ingestion : Ne pas faire vomir. Si des vomissements se produisent spontanément, garder la tête baissée (entre les jambes) pour empêcher l'aspiration du liquide dans les poumons. Contacter un médecin immédiatement.

Section 9 – Date de préparation du SIMDUT

Les renseignements techniques et recommandations exposés ci-dessus ont été compilés à partir de sources qu'on suppose être précises et fiables. Toutefois, ces renseignements ne comportent aucune garantie expresse ou tacite. L'acheteur a la responsabilité de choisir et de déterminer l'adéquation des produits pour ses besoins particuliers; nous déclinons toute responsabilité en ce qui a trait aux applications inadéquates ou au mauvais usage de nos produits de quelque façon que ce soit.

12 janvier 2009

Fred Fugitt, Chimiste, Services techniques
Ed Williams, Directeur, Recherche et développement
Laboratoires LPS



Formulaire n° 2913
Dégraissant citronné LPS SIMDUT